

PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



Bilan sur les évaluations environnementales réalisées sur des élevages laitiers Ardennais CAP'2ER



Rédigé le 4 mai 2020 :

Mail : c.goiset@ardennes.chambagri.fr

Nom : GOISET Cécile

Tel. : 03.24.33.89.69 / 06.23.38.98.68



DEPUIS 2016, 25 EXPLOITATIONS LAITIÈRES ONT ÉTÉ DIAGNOSTIQUÉES (NIVEAU 2 + SIMULATION EXPERTE CONSEILLER)

- 2 exploitations en BIO et 2 exploitations « presque BIO » passées en BIO depuis. Les 4 exploitations ont plus de 82% de leur surface en herbe.
- 7 exploitations « lait, vache allaitante et grande culture avec un système pâturant »
- 4 exploitations « lait, bœufs et grandes cultures avec un système pâturant »
- 3 exploitations « Lait intensif et grande culture »
- 2 exploitations « Lait intensif + viande (bœuf ou ovin) + grande culture »
- 1 exploitation « Lait + vache allaitante – élevage maïs »
- 2 exploitations « Lait + bœufs, système très herbager avec un peu de culture »
- 2 exploitations (ACE)

2016

8 évaluations ont été réalisées dans le cadre d'un financement CNIEL (5 évaluations portées par la chambre d'agriculture et 3 par ACE). Une réunion collective a permis aux éleveurs d'échanger sur leurs résultats et les simulations réalisées.

- Diagnostics réalisés sur la campagne 2015
- Simulation selon les critères à améliorer et les objectifs des exploitations :
 - Le levier de la production n'a jamais été retenu par nos exploitants.
 - Le levier de la diminution de l'âge au premier vêlage a retenu l'attention des exploitants concernés par ce levier. Une étude technico-économique doit confirmer ce choix de levier.
 - Dans le même ordre d'esprit, la présence d'animaux improductifs (bœufs, génisses vêlage 3 ans ...) sont des pistes de progrès mises en avant par le logiciel. Très peu d'éleveurs ont choisi la piste de la diminution du nombre d'animaux improductifs au profit de la cohérence de leur système.
 - La gestion des déjections est un point améliorable dans l'ensemble des exploitations. Elle passe par la gestion des concentrés et un épandage plus faible sur les surfaces recevant le lisier. Ce dernier point est rarement mis en application par les éleveurs qui privilégient un épandage sur les surfaces à proximité du corps de ferme. En revanche, la gestion des concentrés a attiré l'attention des éleveurs.
 - La gestion des concentrés est le premier levier étudié avec intérêt par les exploitants. CAP 2'ER montre que l'excès de concentrés de production (proportionnellement à la performance individuelle) augmente la part d'azote organique dans les déjections épandues, dévalorisant ainsi le critère de gestion des effluents. Même si économiquement ce critère présente un intérêt, peu nombreux sont les exploitants acceptant la diminution des concentrés dans la ration.

Néanmoins, le fait d'aborder ce point a, pour certain, fait une part de chemin technique (prise en compte par certains éleveurs depuis ce diagnostic).

- La gestion des concentrés passe aussi par la source alimentaire : certains ont étudié l'arrêt d'aliments complets au profit d'aliments simples. L'étude de l'arrêt des aliments à base de soja présente le plus grand intérêt environnemental avec le remplacement du soja par du colza.
- La gestion des déjections a aussi permis d'aborder la durée en bâtiment, souvent longue avec le climat local. On s'aperçoit que la stratégie du 0 pâturage se développe et favorise une production importante de déjection à épandre (des déjections qui, de plus, sont riches en azote organique).
- Enfin, dans 2 études, la gestion des déjections s'est posée à travers la mise en place d'une méthanisation.

2017

Évaluations sur la campagne 2016 ont été réalisées (4 par la CDA08 et 2 par ACE). Initialement réalisées dans le cadre du suivi réseau lait, le CNIEL a proposé, en Novembre 2017, de financer 5 remontées de dossiers. A cette occasion, ACE y a greffé 2 exploitations supplémentaires. Les simulations ont été réalisées sur les exploitations du réseau selon leurs objectifs individuels : lait non OGM et source d'aliment locale, plus d'herbe dans la ration avec réimplantation de prairies temporaires, ou augmentation de l'autonomie alimentaire avec retournement d'ha de prairies permanentes.

2018

3 évaluations sur la campagne 2017 d'exploitations du réseau lait par la CDA 08. Les simulations ont été réalisées en fonction des objectifs des exploitations avec pour principal levier l'autonomie alimentaire (plus d'herbe ou plus d'autoconsommation de céréale).

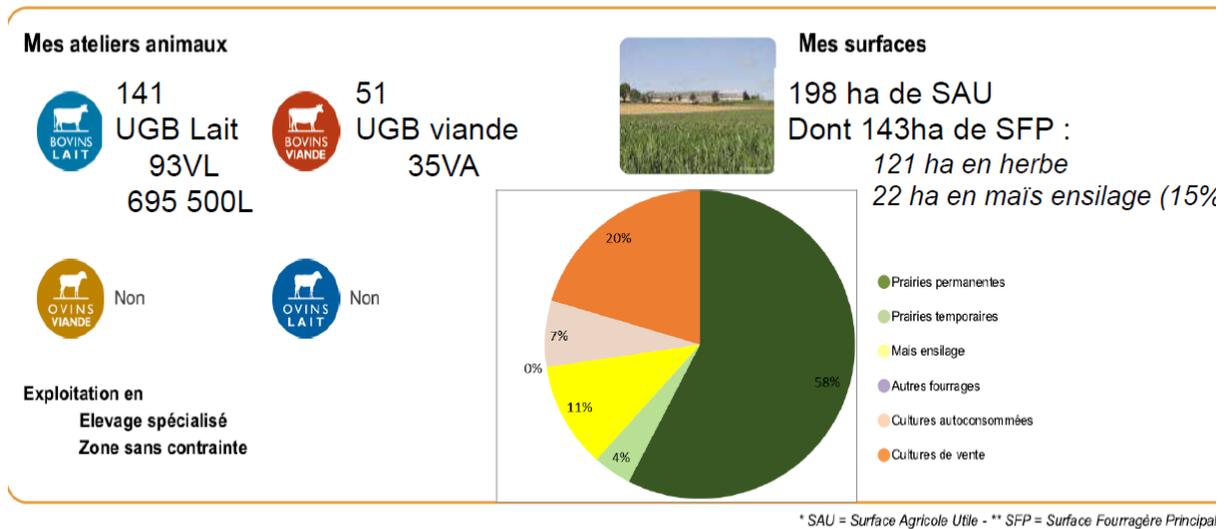
2019 ET DEBUT 2020

9 évaluations sur la campagne 2018 ont été réalisées d'exploitations du réseau lait des Ardennes. N'ayant pas d'objectif bien définis par rapport à la problématique environnementale, le choix a été de simuler un passage au cahier des charges « Schreiber » (lait riche en oméga 3 et produit avec des animaux nourris sans OGM) en actualité départementale à ce moment.

Toutes les exploitations dans le réseau lait ont été évaluées. Le choix de les réévaluer à compter de la campagne 2020 a pour intérêt d'observer l'évolution de leur impact environnemental en fonction des choix stratégiques des exploitations sur 5 ans. Ces données serviront à l'accompagnement des futurs projets.

Dans le cadre des réunions sur les Aléas climatiques, une extraction de données a permis de synthétiser les résultats des 23 diagnostics réalisés à cette période.

L'EXPLOITATION MOYENNE

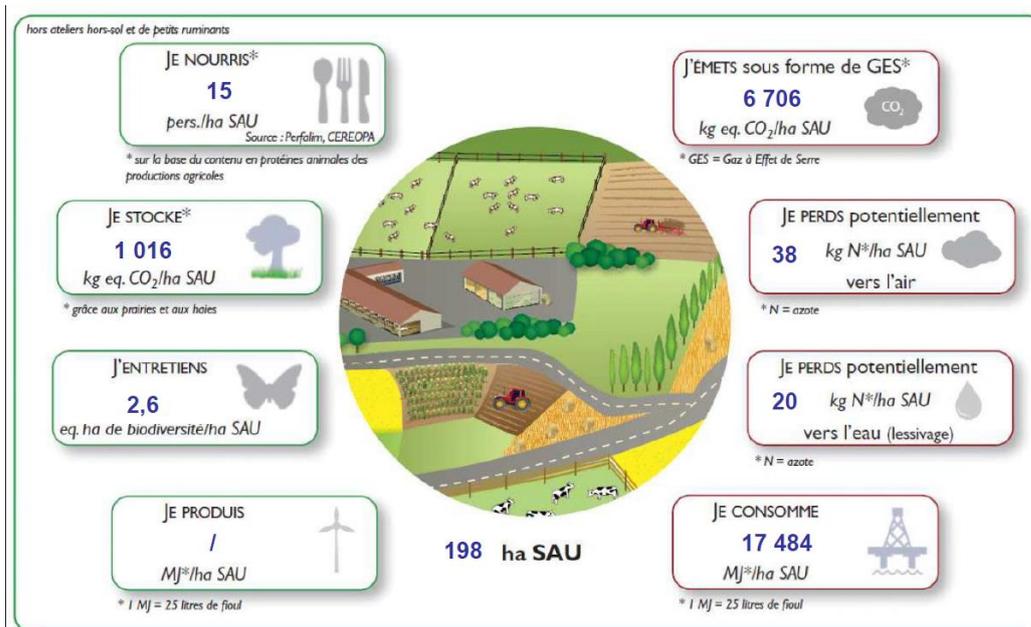


L'exploitation moyenne est de grande taille mais en ratio se rapproche de la ferme laitière moyenne du département (avec plus de lait/VL) :

- La race laitière est pour 95% Prim'Holstein, 3% Jersiaise et 2% croisé
- La production moyenne est de 7 500L/VL avec 34g/kg de TP et 38 g/kg de TB
- L'âge au premier vêlage est à 31 mois
- Le taux de renouvellement est de 33% avec 15% de mortalité dans les veaux et 7% dans les adultes
- 85% des exploitations ont un atelier viande :
 - 50% d'entre elles possèdent une troupe allaitante
 - 40% d'entre elles engraisent les mâles laitiers
 - 26% d'entre elles possèdent des vaches allaitantes et engraisent les mâles laitiers en bœuf.
- La race allaitante est pour 55% du charolais et 45% du limousin
- 2 exploitations possèdent une troupe ovine

En point de comparaison, la moyenne des fermes « carbon dairy » est de 103ha de SAU – dont 73ha SFP, 67VL, 7 130L/VL et 0 VA. Nous observons que les fermes Ardennaises analysées sont plus grosses, plus intensives et plus diversifiées.

MOYENNE DES EXPLOITATIONS



GES = Avec 6 360 kg eq CO₂/ha de SAU, la ferme bas carbone émet moins de gaz à effet de serre. Cette différence s'explique sur le niveau d'intensification des exploitations évaluées et par une alimentation plus basée sur le maïs et donc plus consommatrice d'aliment correcteur à base de soja. Le pâturage est aussi plus présent dans l'exploitation bas carbone.

Biodiversité = C'est la surface entretenue par l'activité agricole.

Avec 1ha de biodiversité/ha de SAU pour la ferme bas carbone, l'exploitation moyenne Ardennaise est plus efficace.

Stockage carbone = C'est la quantité de carbone stocké par 1 ha.

Avec 764 kg eq CO₂/ha de SAU pour la ferme bas carbone, l'exploitation moyenne ardennaise est efficace.

CES 2 CRITERES S'EXPLIQUENT PAR 3 POINTS PRINCIPAUX :

- Une rotation longue est favorable à la biodiversité. La diversité d'ateliers favorise des rotations longues et diversifiées avec l'intégration de prairies temporaires. Ces dernières sont généralement des légumineuses de type luzerne ou trèfle avec quelques mélanges ray-grass trèfle. Il y a aussi de la betterave, du pois, de l'avoine ... dans les assolements.
- Le chargement est en moyenne inférieur à 1,4UGB/ha grâce à des ateliers extensifs (VA et bœufs). La surface en herbe est donc importante et c'est elle qui stocke majoritairement le carbone. Les prairies ont des haies, bosquets, mares, cours d'eau ... Les terres inondables deviennent alors un atout environnemental non négligeable.

- Les grandes surfaces d'épandage possible permettent de limiter la quantité de déjections épandue par ha à une quantité agronomique recommandée.

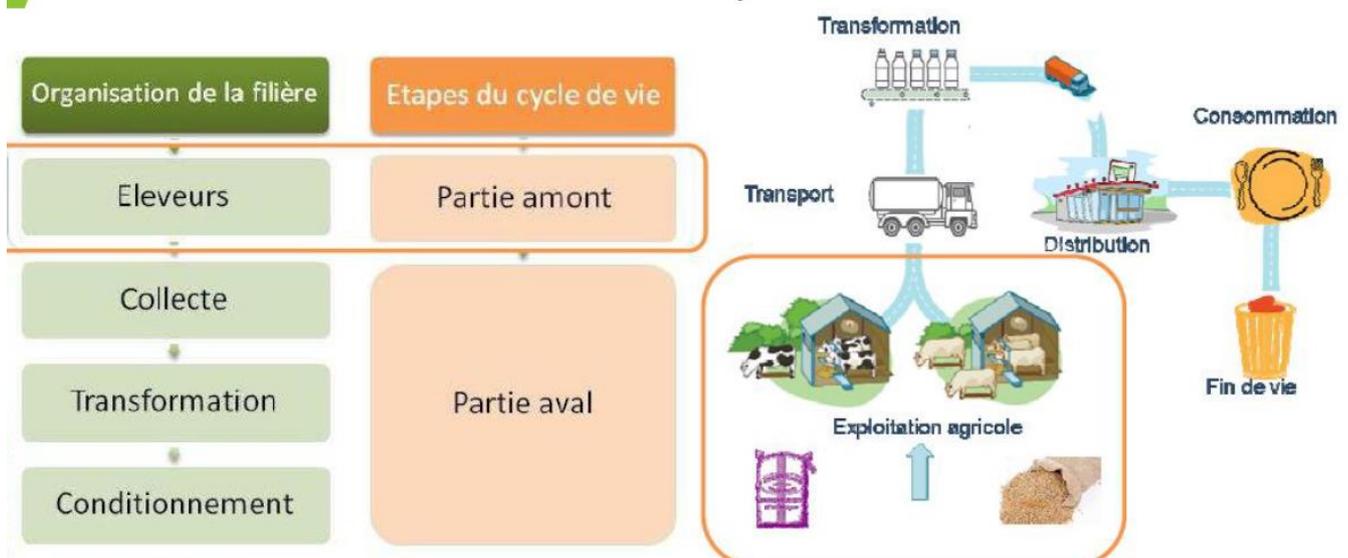
Nourris = Avec 19 personnes nourries par ha de SAU (en équivalent protéine animale), la ferme bas carbone marque sa spécialisation en lait. Les exploitations Ardennaises étudiées présentent des ateliers à cycles long (viande) et des surfaces de cultures.

Les études ont démontré que dans le cadre de la filière lait, 80% des GES sont issus de l'activité d'élevage.

Le mode de calcul prend en compte l'amont de la filière, c'est-à-dire les achats d'approvisionnement des élevages.

L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE EN ELEVAGE

- Partie amont de la filière : « du berceau au portail de la ferme » soit 75 à 80% de l'impact total

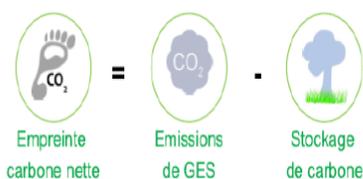


La filière a pour objectif d'être sous les 0,8 kg eq CO₂/ L Lait corrigé. Un objectif qui a été rappelé dans le cadre réglementaire du protocole de Göteborg faisant suite à la COP 21.

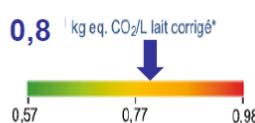


MOYENNE ATELIER LAIT

Empreinte carbone nette



22% de mes émissions de GES sont compensées par le stockage de carbone



0,8 **1,03** **0,23**

- Moyenne Ardennes dans l'objectif
– **ATTENTION : Varie de 0,64 à 1,2 kg eq CO₂/L lait**



La moyenne France des diagnostics réalisés jusqu'en 2018 est de 0,69 Kg eq CO₂/L lait corrigé

0,69 = 1,02 – 0,33 ⇔ 32% des émissions de GES sont compensés par le stockage de carbone

L'empreinte carbone des fermes analysées varient de 0,64 à 1,2 kg eq CO₂/L lait corrigé. Cette variation est multifactorielle et ne permet pas d'identifier un type d'exploitation plus émettrice qu'une autre.

DEMARCHE LAIT BAS CARBONE

Le 17 juin, le CRIEL Nord Picardie Ardennes a lancé officiellement le lait bas carbone sur notre zone de collecte.

C'est un projet régional avec les régions HDF et GE accompagné de l'Institut de l'Élevage.

Le lait bas carbone entre dans une démarche de responsabilité sociétale via France Terre de Lait dont vous avez très certainement déjà entendu parler dans la presse et les journaux.

Cette notion de « bas carbone » s'affiche dans l'axe de performance Productions responsables de France Terre de Lait avec une attente sociétale sur le bilan carbone de la filière laitière.

Actuellement, c'est une démarche volontaire.

En début d'année 2020, la filière laitière (CNIEL) a annoncé que 100% des élevages laitiers devrait être évalué d'ici 2028.

Cette évaluation se réalise via le biais du logiciel CAP2ER.

C'est un logiciel de calcul permettant de réaliser le diagnostic environnemental. Le sigle signifie « Calcul Automatisé des Performances Environnementales en Elevage de Ruminants ». Il permet l'analyse du cycle de vie en élevage en tenant compte de l'amont de la production de l'exploitation : « du berceau au portail de la ferme ».

Depuis quelques années, cette méthodologie est reconnue par le ministère de l'environnement et se développe.

Le technicien réalise un diagnostic évaluant l'empreinte environnementale afin d'identifier les marges de progrès (c'est le « diagnostic »).

Selon les objectifs de l'exploitant, il est possible de réaliser une simulation qui permet de ventiler des hypothèses (leviers d'action) et d'observer l'évolution de cette empreinte carbone (c'est la « simulation »).

Suite à cette étude, le technicien propose un plan d'action tenant compte des performances technico-économiques de l'exploitation. La simulation cherche à allier technique, économique, social et environnement. Le volet économique est simulé avec de « prix projet ».

La chambre d'agriculture peut accompagner (1/2j par an) l'exploitation dans sa mise en œuvre des leviers et réaliser un diagnostic final pour observer l'évolution réel de l'impact environnemental de l'exploitation.

Dans le cadre de la prestation, l'exploitant s'engage à transmettre les documents demandés et atteste que les éléments fournis sont exactes et sincères.

Si l'exploitant choisi un accompagnement dans la réalisation de son projet environnemental, il met tout en œuvre pour permettre au conseiller d'apporter un regard extérieur constructif.

Le coût de cette prestation est au minimum de 150 € facturé par le CRIEL. Le diagnostic global a un coût avoisinant les 2000 € HT.

Si l'on veut poursuivre dans la démarche, le Label Bas Carbone et la vente des crédits carbone pourraient intervenir dans un second temps. Cela permettrait de valoriser les efforts et la façon de bien faire.

Temps et coût :

	Prestation	Durée (hors transport)	Coût HT
Diagnostic :	1- Prise de contact et présentation de la prestation + demande des documents	1h	650 €
	2- Collecte des données : a. Travail préalable à la CDA b. Finalisation chez l'exploitant	4h	
	3- Rédaction du diagnostic + rendu à l'exploitant	5h	
		10h	
Simulation :	1- Etablir les hypothèses	4h	350 €
	2- Réaliser la simulation		
	3- Proposer un plan d'action		
	4- Rendu définitif	2h	
		6h	
Suivi du plan d'action	1/2j par an sur 2 ans	1 jour	500 €
Diagnostic final (n+4)	Saisie	4h	500 €
	Rédaction + Remise finale	4h	
		8h	
		4 jours	2 000 €

Il faut ajouter 250€ par 1/2journée supplémentaire